

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 FEVRIER 2018

Etaient Présents 46 titulaires, 3 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	David MIRANDE	à	Evelyne BALLIHAUT
	Maryse ARTIGAU	à	Suzanne SAGE
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LACRAMPE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Michel LAUGA	à	Marthe CLOT
	Lydie CAMPELLO	à	France JAUBERT-BATAILLE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Maylis DEL PIANA	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Marylise GASTON	à	Jean-Michel IDOPE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Aurélien GIRAUDON	à	Martine MIRANDE
	Robert BAREILLE	à	Jean CASABONNE
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Anne BARBET (excusée), Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

REC
23 FEV 2018
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 18-180215-ENF-

CENTRE SOCIAL LA HAÛT : CONVENTION DE PARTENARIAT

Mme VOELTZEL indique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn conduit une politique globale en faveur des familles du territoire au travers d'une offre d'équipements et de services diversifiés, avec une volonté de les adapter pour répondre à l'évolution de leurs besoins.

Dans ce cadre, la collectivité s'inscrit dans une démarche partenariale avec les autres acteurs du territoire pour développer des actions concertées en veillant à la cohérence du projet global.

Une convention de partenariat entre le centre social La Haüt et la Communauté de Communes du Haut Béarn a été établie pour préciser les engagements réciproques.

Il est proposé :

- Une mise à disposition, à titre gratuit, d'une salle située au rez-de-chaussée du Multi-Accueil La Haüt pour l'organisation du « Troc aux vêtements » organisé par le centre social et l'accueil des familles utilisatrices de ce service.
- La mise en place d'une collaboration entre les différents services petite enfance intercommunaux et l'ALSH maternel 4/6ans visant à faciliter pour l'enfant et sa famille, la transition vers un mode d'accueil de loisirs.
- Une participation de la collectivité dans le cadre des animations que coordonne le Centre Social La Haüt, pour les Journées départementales des familles.
- Une organisation concertée des actions d'information destinées aux familles.

Où cet exposé

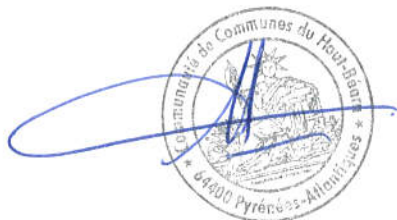
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat jointe au présent rapport (envoi en dématérialisé) avec le Centre Social La Haüt.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 février 2018

Suivent les signatures

Affiché le 22.02.18



Le Président

Daniel LACRAMPE